

4.00 crédits	0 h + 60.0 h	Q2
--------------	--------------	----

Enseignants	Vercruysse Benoît ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux fondements technico-tactiques du volley, basket, handball et Football en salle</li> <li>• Fondamentaux psycho-socio-moteurs</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. De démontrer une maîtrise des principaux fondements technico-tactiques des quatre disciplines collectives enseignées (volley-ball, basket-ball, handball et football). (1.2, 5.1, 5.2 et 5.3)</li> <li>• D'adopter des comportements efficaces et spécifiques par rapport aux différentes disciplines abordées dans le cours (lecture et écriture du jeu). (1.2, 5.1, 5.2 et 5.3)</li> </ol>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Deux parties d'épreuves (A et B) seront organisées dans le cadre du cours et peuvent être passées séparément. <b>Cependant, un échec à l'épreuve théorie technique (A) entraîne une note de zéro à l'unité d'enseignement. (Note d'exclusion).</b></p> <p>La première (A) est une épreuve théorique centrée sur les règlements ainsi que sur la théorie techniques des disciplines enseignées au cours.</p> <p>La deuxième sera une évaluation pratique finale comportant des épreuves disciplinaires visant à mesurer l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.</p> <p>L'évaluation assure que l'étudiant-e ne puisse réussir que s'il ou elle maîtrise les acquis d'apprentissage « incontournables » visés par l'activité d'apprentissage.</p> <p>Pour chaque partie d'épreuve pratique (B), l'enseignant communique et évalue la maîtrise des acquis d'apprentissages individuels et collectifs dits "<i>incontournables</i>" et les acquis d'apprentissages dits "<i>spécifiques</i>". Seuls les étudiant-e-s qui maîtrisent les acquis d'apprentissages "<i>incontournables</i>" dans <b>chacune</b> des disciplines sportives pratiquées valideront l'unité d'enseignement et bénéficieront d'une note de 10/20. Une note supérieure correspondra à la maîtrise des acquis d'apprentissages de « <i>perfectionnement</i>. »</p> <p>Les acquis d'apprentissages incontournables sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la connaissance théorique des règlements ainsi que de la théorie technique enseignée.</li> <li>2. le déplacement rapide avec ou sans mobile (lecture, appui, mobilité)</li> <li>3. le placement sur le terrain avec ou sans mobile ( lecture, orientation, positionnement)</li> <li>4. la maîtrise du mobile (contact/ technique)</li> </ol> <p>Les conditions de l'épreuve de deuxième session seront identiques à la première.</p>
Méthodes d'enseignement	Cours pratiques et expérimentations motrices, tutorat, entre pairs
Contenu	

Autres infos	<p>Encadrement Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs. Vu la spécificité du bachelier et du master et les reconnaissances professionnelles que l'obtention du grade académique du master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique entraîne automatiquement, nous informons les étudiant.e.s inscrits au bachelier en Sciences de la motricité, que l'absence de suivi actif de l'UE LEDPH1001, même pour raisons médicales justifiées, rendra l'évaluation de l'UE impossible avec pour conséquence l'impossibilité d'acquérir les crédits correspondants. La présence physiquement active au cours est obligatoire. Le pourcentage et la qualité des présences seront récoltées par les enseignants. Par présence physiquement active, il faut entendre une participation pleine et effective permettant d'exercer les</p>
--------------	--

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale	EDPH1BA			